

## ARTISTES AU COLLÈGE

Depuis 2010, le Département favorise la création artistique en mettant à la disposition de compagnies de théâtre de danse, de chant, de musique, d'art de rue ou de cirque, les auditoriums des collèges pour leurs répétitions et leurs créations. En contrepartie, les compagnies s'engagent à proposer des actions pédagogiques aux collégiens et aussi à programmer cinq spectacles tout public.

En plus de la mise à disposition gratuite des salles, le Département accorde une subvention annuelle de 10 000 € à chacune des compagnies en résidence. Le choix est encadré par un appel à projet annuel qui leur impose :

- d'être une compagnie professionnelle du spectacle vivant dont le siège social est dans le Var depuis au moins 2 ans,
- de programmer 5 spectacles, en soirée, ouverts à la population, 3 de ces spectacles devant faire appel à d'autres artistes professionnels que ceux de la compagnie en résidence,
- de proposer des actions de sensibilisation aux élèves (rencontres, représentations, répétitions ouvertes, atelier...) en concertation avec le principal et les enseignants.

Cinq résidences sont proposées dans chaque appel à projet. Plus d'une vingtaine de compagnies y répond chaque année.

# RÉSIDENCES D'ARTISTES DANS LES COLLÈGES

PROGRAMME 2019



**COLLÈGE  
FRÉDÉRIC MISTRAL  
ENTRÉE LIBRE**

Quartier Bastide Neuve  
**BORMES-LES-MIMOSAS**  
RENSEIGNEMENT / RÉSERVATION  
[contact@cieacontretemps.fr](mailto:contact@cieacontretemps.fr)

# Des collègues varois ouverts aux spectacles

**A**vec le dispositif Résidences d'artistes dans les collèges, le Département ouvre les collèges aux compagnies de théâtre professionnelles varoises. Il met à leur disposition les auditoriums pour les répétitions (en dehors des heures de cours) et leur octroie un budget de 10 000 €/an.

Les résidences permettent aux collégiens de suivre et de rencontrer des artistes dans leurs différentes phases de travail et aux habitants du territoire d'assister à des spectacles de qualité. En contrepartie, les artistes en résidence travaillent à l'année avec les collégiens et proposent des spectacles, ouverts non seulement aux élèves mais aussi au grand public.

C'est dans ce contexte que la Compagnie À contre temps intervient au collège Frédéric Mistral à Bormes-les-Mimosas.

## LA COMPAGNIE À CONTRE TEMPS

Depuis 2000, la compagnie valettoise s'inscrit dans une démarche artistique et pédagogique en créant régulièrement des spectacles professionnels pluridisciplinaires. Valérie Feasson, comédienne et metteuse en scène, s'est formée au théâtre physique, à la commedia dell'arte, au clown, à la tragédie, aux écritures contemporaines, voix et chant, au théâtre de Shakespeare avec la Royal Shakespeare Theater et ne cesse de garder contact avec toutes les formes théâtrales d'aujourd'hui.

Tout en s'appuyant sur le texte «partition», elle défend un théâtre du corps, parfois chorégraphique, en accord avec sa formation initiale, la danse et sa pratique de méthode Feldenkrais.

L'acteur et le jeu sont au centre de son travail tant au niveau des créations de la compagnie que de l'enseignement qu'elle propose. Elle aime aborder des sujets graves comme la dictature, l'intolérance, l'éducation ; le couple et les femmes occupent toujours une place de choix dans ses spectacles.

Enfin elle reste convaincue que l'on peut parler de tout au théâtre que le spectacle doit être accessible à tous quel que soit le sujet.



VENDREDI  
**15 MARS 2019**  
20H30

### La Passion selon Madame de Clèves

Tout public – Durée 1h15  
Théâtre

#### CIE À CONTRE TEMPS

Avec Axel Rodriguez-Allibert, Maryse Chastan, Valérie Feasson.

Mise en scène : Valérie Feasson  
Régie : Éric Marié

Une lecture en espace d'après le roman de Madame De Lafayette. Un spectacle décalé...

pour découvrir ou redécouvrir ce magnifique roman.

« Il était un merveilleux pays nommé « la cour du roi Henri II ». Un lieu peuplé d'hommes et de femmes, un lieu où se déroulaient sans cesse complots de toutes sortes, intrigues amoureuses à foison, adultères à répétition. Vous imaginez donc le nombre de cocus que l'on ne saurait nommer et recenser au beau milieu de toutes ces indiscretions... Un beau jour, sorti tout droit d'une éducation vertueuse, apparut une fleur. Et voici cette beauté pure convoitée par nombre de messieurs de la cour... Mademoiselle de Chartres sous la gouverne de sa maman, va devenir, devant vos yeux, Madame de Clèves ».



VENDREDI  
**26 AVRIL 2019**  
20H30

### On va faire la cocotte de Georges Feydeau

Tout public – Durée 1h10  
Théâtre

#### CIE À CONTRE TEMPS

Avec Angélique Debreilly, Nathalie Afféri, Axel Rodriguez-Allibert, Nina Carpentier

Martine Magnan, Florence Le Cann  
Mise en scène : Valérie Feasson  
Régie : Éric Marié

Après quelques mois de mariage, la routine s'installe dans le couple Trévelin. Tandis qu'Alcide a rendez-vous avec sa maîtresse, Émilienne se languit, et envie le sort des cocottes.

Après ses « pièces conjugales », Feydeau veut renouer avec les comédies en trois actes qui ont fait son succès ; celle-ci restera inachevée mais tous les ingrédients sont là pour une grande pièce.

La mécanique de Feydeau est intacte !



VENDREDI  
**24 MAI 2019**  
20H30

### Didier Bourguignon raconte « Brin d'herbe »

Tout public – Durée 1h  
Conte

#### DIDIER BOURGUIGNON

Didier Bourguignon, comédien de théâtre et acteur raconte "Brin d'herbe", quelques bribes de la sagesse ancienne par C.F Wong, des petits contes chinois, d'après les romans de Nury Vittachi.

On dit que sage est celui qui, bien que d'un âge avancé, s'émeut comme un enfant à la vue d'un brin d'herbe. Est ce de ce brin d'herbe qu'il s'agit ? Le saurez-vous en écoutant ces histoires ? Qui sait ? L'empereur Xuan disait "Celui qui ne peut s'empêcher de poser des questions paraît-il un imbécile pendant une minute. Celui qui n'en pose pas le reste à jamais".